

ADC-IKIBIRI

Alliance des Démocrates pour le Changement au Burundi

MEMORANDUM SUR LES IRREGULARITES ET FRAUDES MASSIVES DES ELECTIONS COMMUNALES DU 24 MAI 2010

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Bujumbura, Juin 2010

MEMORANDUM EN RAPPORT AVEC LES IRREGULARITES ET FRAUDES MASSIVES DES ELECTIONS COMMUNALES DU 24 MAI 2010

1. Le Contexte historique.

Depuis l'indépendance jusqu'à nos jours le Burundi a connu beaucoup de périodes d'intenses conflits sociopolitiques, dont certains ont été parmi les plus meurtriers de l'histoire récente de l'Humanité.

Sous l'égide de la Communauté Internationale, les parties en conflit au Burundi ont engagé depuis 1996 plusieurs pourparlers politiques et de cessez-le-feu qui aboutirent à la signature de plusieurs Accords politiques et militaires dont les plus importants sont :

L'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, signé le 28 août 2000 ;

L'Accord Global de Cessez-le feu entre le Gouvernement de Transition et le CNDD-FDD, signé le 23 Novembre 2003.

L'Accord Global de Cessez-le feu entre le Gouvernement et le PALIPEHUTU-FNL signé le 7 Septembre 2006.

Ces différents Accords de Paix dont beaucoup de principes sont largement repris dans la Constitution actuelle, ont tous donné des orientations politiques clés sur lesquelles la nation burundaise devait se baser désormais pour que les conflits meurtriers disparaissent au Burundi, et que commence une nouvelle ère de gouvernance démocratique, de paix pour tous, de réconciliation nationale et de développement du pays.

C'est au cours de la période de 2002 à 2005 que le Gouvernement de transition, qui incluait tous les Partis politiques ayant signé l'Accord d'Arusha, a négocié et signé l'Accord de Cessez-le -feu avec le CNDD-FDD suivi de l'intégration de ce dernier dans les Institutions. C'est au cours de la même période que la Constitution

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

actuelle fut élaborée. Elle a été clôturée par l'organisation des élections générales en 2005 qui ont abouti à la mise en place de nouvelles institutions démocratiquement élues.

De 2005 à 2010, le Parti CNDD-FDD dirigeait au plus haut sommet les Institutions de la République et le pays a connu plusieurs évènements dont certains positifs comme un arrêt définitif de la guerre avec le PALIPEHUTU-FNL et son agrément comme parti politique. Cependant, sur le plan de la gouvernance démocratique et économique, de la sécurité et des droits de l'homme, le pays a marqué un recul manifeste concrétisé notamment par les faits qui suivent.

La négation par le Parti au pouvoir de plusieurs principes contenus dans ces différents Accords de Paix, qui pourtant justement étaient supposés être le fondement de l'avenir du pays a été une constante. Il s'agit entre autres de la mise en avant des pratiques de violations massives de la Constitution, d'exclusion, de refus du dialogue, de corruption à grande échelle, de détournements et dilapidation outranciers des biens de l'Etat, ainsi que des violations à grande échelle des droits de l'homme incluant de nombreux assassinats politiques et des crimes contre l'humanité.

Plusieurs crimes ont été régulièrement dénoncés par les partis politiques de l'opposition ainsi que par les organisations de défense des droits de l'homme tant nationales qu'internationales.

Faisant fi à toutes ces récriminations le Parti au pouvoir, a continué à rechercher plutôt un pouvoir totalitaire, dominateur, basé essentiellement sur le terrorisme, le gangstérisme d'Etat, la violence, l'exclusion et la corruption grâce à la complicité avec sa dominance dans le Parlement, la Police nationale et la main mise sur l'appareil judiciaire.

La Communauté Internationale, principalement les Représentations diplomatiques, a joué le rôle d'appui politique, matériel et financier pour que les réformes politiques et économiques puissent se concrétiser. Ce rôle a été relativement bien rempli.

Cependant, l'on doit déplorer que cette même Communauté Internationale ait gardé un certain profil bas face aux différentes graves violations et exactions imputables au pouvoir en place, citées plus haut sur le plan de la gouvernance et des droits de l'homme.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

C'est cette même Communauté Internationale devait constituer un des garants pour que tous ces principes soient respectés par toutes les parties.

Le pouvoir en place a toujours interprété ce profil bas comme un soutien tacite. Il semble que ce soit le cas même pour le processus électoral en cours. Aujourd'hui, le Burundi s'est lancé dans un autre processus électoral pour remplacer les Institutions actuelles comme l'exige la Constitution, sans que malheureusement toutes les tares décrites plus haut aient disparu ou diminué. Au contraire, elles semblent s'intensifier et peser lourdement sur tout le processus électoral en cours, et ce de façon très préjudiciable pour la consolidation de la Paix et l'avenir démocratique au Burundi.

En effet, les évènements survenus depuis les préparatifs des élections de 2010, partant de la mise en place de la Commission électorale nationale Indépendante, la mise en place des textes législatifs y relatifs, le recensement et l'enregistrement des électeurs, la mise à disposition d'importants matériaux électoraux dont principalement les cartes d'électeurs et les bulletins de vote, le déroulement de la campagne électorale, jusqu'à l'organisation du scrutin communal et la publication des résultats provisoires, ont démontré clairement que le Parti au pouvoir était décidé à mettre en avant les pratiques de violation de la loi, de fraudes massives, d'exclusion, de violence, de violations des droits de l'homme, de corruption à grande échelle pour arriver à ses fins.

Force nous est de constater que le scrutin du 24 mai 2010 a été entaché par des fraudes massives et des irrégularités à grande échelle, aussi bien dans sa préparation que dans son déroulement.

Face à cette situation, il s'avère d'une importance capitale de mener des investigations pour établir les responsabilités des uns et des autres dans la crise qui risque d'entacher la suite du processus électoral et d'hypothéquer la consolidation de la paix au Burundi.

2. Les Préparatifs du processus électoral 2010

2.1. Du cadre sociopolitique

Un bref rappel des événements qui ont marqué la période précédant le processus électoral constitue un élément important de compréhension du dérapage du processus en cours. Citons les principaux :

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

* Depuis son accession au pouvoir, le CNDD-FDD s'est lancé par l'intermédiaire du Président de la République, qui est issu de ce Parti, dans une campagne électorale anticipée sous le couvert des descentes fréquentes du Chef de l'Etat à l'intérieur du pays, prétextant être auprès de la population, ou animer les activités de développement, qui pourtant devaient être attribués aux départements ministériels compétents.

* Ces lourdes opérations qui mobilisaient beaucoup d'administratifs du pays et une part importante de la population ont coûté d'énormes fonds publics dont ceux donnés par les bailleurs de fonds.

* Afin de se prémunir contre toute initiative parlementaire de mettre en place des textes législatifs aptes à décourager toute tentative de fraudes pendant les élections, le pouvoir en place a carrément chassé illégalement 22 députés de l'Assemblée nationale.

* Malgré les demandes insistantes de toute la Communauté Nationale, le pouvoir en place a refusé de démanteler les réseaux de démobilisés armés dont il s'est toujours servi soit pour commettre les assassinats politiques, soit pour intimider les groupes ciblés comme les populations électrices non gagnées à la cause.

* L'intimidation continuelle délibérément perpétrée contre des organisations et personnalités de la société civile s'occupant de la défense des droits de l'homme, et parfois même des diplomates, n'avait d'autre objectif que de briser tous les liens nationaux et internationaux qui pouvaient agir positivement sur le bon déroulement des élections et l'instauration d'une bonne gouvernance démocratique.

Le renvoi du Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, de la Représentante de Human Rights Watch au Burundi, l'Assassinat d'Ernest MANIRUMVA, Vice-Président de l'OLUCOME, pour ne citer que ces cas là, ont toujours été des préludes à ce vaste hold up de la bonne gouvernance et de la démocratie au Burundi.

* Les détournements massifs des biens et fonds de l'Etat illustrés notamment par la vente illicite de l'avion présidentiel Falcon 50 dont on ne connaît toujours pas quel montant exact a été consenti dans cette opération mafieuse, les sommes détournées dans l'affaire INTERPETROL, les sommes remboursées par l'Uganda relative à la dette envers le Burundi, les sommes issues des dons de pétrole en provenance du Nigeria, les sommes détournées dans les différentes sociétés parapubliques dont SOSUMO et bien d'autres, avaient sans nul doute l'objectif de constituer d'énormes réserves d'argent illicite destinées à être verser dans la campagne du Parti au pouvoir, et de corrompre tous ceux qui sont impliqués dans l'appareil électoral y compris les organisateurs et les électeurs. Ainsi fut fait.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

2.2. Des préalables administratifs et techniques électoraux.

Les tentatives du Parti au pouvoir de mettre en place une Commission Electorale Nationale Indépendante entièrement sous son contrôle furent un signe indicateur de cette volonté de biaiser les élections. Ceci eut d'ailleurs un impact négatif sur le timing des préparatifs qui ont dû commencer tardivement.

L'opération d'attribution des cartes d'identité par l'administration, qui conditionnait l'enregistrement des électeurs et l'obtention des cartes d'électeurs, a été sciemment biaisée par les agents du Parti au pouvoir omniprésents dans toutes ces phases, faussant ainsi le fichier électoral.

De nombreux étrangers et beaucoup d'enfants en dessous de l'âge de voter ont pu se procurer les documents permettant d'aller voter.

C'est dans ce cadre que plusieurs électeurs ont eu plusieurs cartes d'identité et cartes d'électeurs leur permettant de voter plusieurs fois.

Les commandes des bulletins de vote, leur acheminement depuis la CENI jusqu'aux bureaux de vote, le système de prise en charge et de décharge ainsi que le report des élections dans la confusion totale, furent des préludes de la mise en pratique de toutes les nombreuses opérations de truchage et de fraudes préparées d'avance.

3. Du déroulement de la campagne électorale

Comme cela avait été préparé à l'avance, la campagne électorale a été caractérisée par la terreur, les intimidations, les emprisonnements arbitraires, l'achat des consciences et les tueries sélectives dans plusieurs communes du pays.

Selon les rapports émanant de nos représentants provinciaux des différents coins du pays, le parti CNDD-FDD a usé de la terreur comme arme de coercition à l'encontre des électeurs en vue de les persuader de voter pour lui. Des menaces de mort et d'une reprise de la guerre ont été proférées systématiquement par les partisans du CNDD-FDD aux partisans de l'opposition.

Les autorités administratives et politiques issus du CNDD-FDD à tous les niveaux, auxquelles s'étaient joints beaucoup d'officiers et agents de la Police Nationale et de la Documentation, ont commis délibérément

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

plusieurs graves forfaits pendant la campagne. Ils ont été dénoncés auprès de la CENI, mais celle-ci a été incapable d'émettre la moindre sanction. A titre d'exemple, quand le Président du Parti CNDD-FDD a organisé des meetings en dehors des délais réglementaires, la CENI n'a fait que constater les dégâts et s'est refusé à le sanctionner.

A MPINGA en date du 15 mai 2010 au cour de la campagne du CNDD-FDD l'Administrateur de la Commune Madame BAGWIRE Pétronie et l'épouse du Général NIYOMBARE Godefroid Chef d'Etat MAJOR Général de l'armée ont menacé de mort au cours de la campagne que le CNDD-FDD est capable de tuer quiconque et l'enterrer sans être poursuivi s'il ne votait pas pour le CNDD-FDD.

Dans la Commune de GITANGA, sur la colline de MUYANGE, M. Alexis NTACONZOBA, Administrateur Directeur Général de la SOSUMO a perturbé le meeting du CNDD et a donné une somme de 80.000 et a corrompu avec de la bière les policiers qui étaient venu l'arrêter.

Pendant toutes les nuits de la période de campagne et dans plusieurs localités du pays, le CNDD-FDD organisait avec les populations de grandes réunions au cours desquelles il distribuait des sacs de riz, des pagnes, des casseroles, de l'argent en liquide ainsi que d'autres biens matériels pourtant prohibées par les lois régissant le processus électoral.

Citons les cas avérés du Président du Sénat, l'Honorable RUFYIKIRI Gervais et du Secrétaire Exécutif du CNDD-FDD Monsieur Lazare MVUYEKURE, en province Gitega, du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, Monsieur Saidi KIBEYA en commune de RUMONGE.

En date du 21 mai 2010 la députée NGABIRANO Géneviève a tenu une réunion pendant la nuit sur les collines de KAYOVE et GAFUNZO où elle a distribué de l'argent en compagnie de son ancien chauffeur répondant au nom de MUDADA.

Ce programme de violation de la loi a été minutieusement conçu, organisé et exécuté avec la bénédiction du Gouvernement, et sans que la CENI ne tente au moins d'y mettre fin.

4. De l'organisation du scrutin communal

La CENI, qui manifestement faisait face à de graves problèmes d'organisation, a dû reporter dans le désordre total, et de façon unilatérale, la date prévue pour le scrutin communal. Le scrutin qui était prévu pour le 21 mai 2010 a été reporté au 23 mai 2010. Le Président de la République a à son tour décrété que le scrutin soit reporté au 24 mai 2010.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Ces reports ont ainsi permis au Parti au pouvoir d'asseoir dans tout le système électoral des pratiques mieux raffinées de fraudes, d'intimidation, et de corruption.

Sur le plan sécuritaire, certains observateurs naïfs ont rapporté que la sécurité était totale. Quelle sécurité totale pour un électeur paysan, qui est venu au scrutin ayant à l'âme des menaces de mort qu'il a reçues de la part de son voisin démobilisé armé, et qui l'a accompagné jusqu'au lieu de vote, et qui l'observe durant toute l'opération jusqu'à l'isoloir ?

En réalité, les isolements qui ont été mis en place par la CENI ne l'étaient que de nom et ne permettaient en aucun cas le secret du vote. Volonté délibérée ou pas de la part de la CENI, ceci constitue une grave irrégularité intolérable qui viole de façon flagrante les dispositions de la Constitution et du Code Electoral.

Le jour même du scrutin, des agents du CNDD-FDD avaient été postés sur les différents axes menant vers les centres de vote soit pour intimider avec les menaces de violence, soit pour donner de l'argent pour inciter les gens à voter pour le CNDD-FDD.

C'est le cas du Chef de Cabinet du Président de la République, WAGARA Melchior à MPANDA dans la province de BUBANZA, le Gouverneur de la Province MAKAMBA Térance NTAHIRAJA dans la Commune de MABANDA et des Députés Oscar NDAYIZEYE et Godeberthe NDUWIMANA dans la circonscription de MURAMVYA, Aimé NKURUNZIZA, Chef de cabinet au Ministère de l'Intérieur, SESEMA Jean Marie, Vice-Président du CNDD-FDD pour ne citer que ceux-là.

Durant toute l'opération de vote, les agents du CNDD-FDD, y compris les dirigeants, circulaient librement dans les rangées des électeurs et leur donnaient des instructions de propagande, parfois même avec les insignes du Parti. Ceci a été rapporté à la CENI qui n'a non seulement sanctionné ces graves irrégularités mais qui n'a même rien fait pour dissuader leur mise en application.

Le jour du scrutin, la CENI s'est refusé à prendre en charge les mandataires des partis politiques et des candidats indépendants en violation flagrante de la loi.

Fatigués par de longues heures de travail et sans aucun secours face à la faim et à la soif qui les affaiblissaient de plus en plus, ces mandataires ont dû des fois quitter les lieux de travail pour chercher quoi mettre sous la dent.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Ceci a facilité les opérations de fraudes, vu que les mandataires issus du Parti au pouvoir avaient tous les appuis nécessaires à partir des deniers publics détournés.

Sur le plan technique, les nombreuses cartes doubles d'identité et d'électeurs ont permis à plusieurs individus de voter plusieurs fois, sans aucun contrôle. L'encre indélébile ne l'était que de nom.

Plusieurs individus ont pu voter sur présentation uniquement du récépissé ou de la carte d'identité, sans qu'ils soient inscrits dans le registre.

Les opérations de vote ont continué un peu partout sur le territoire national, tard dans la nuit, largement en dehors des heures légales du scrutin, dans l'obscurité, avec la bénédiction de la CENI.

Sur tout le territoire national, une coupure générale du courant a été provoquée, et ce juste au moment où beaucoup de bureaux de vote procédaient aux opérations de dépouillement. Il a été rapporté que pendant cette période de coupure, bien de mandataires des Partis politiques ont été sommés par les policiers de sortir des lieux de dépouillement, laissant l'opération à la merci de n'importe quel fraudeur.

Beaucoup de mandataires n'ont jamais signé sur les procès verbaux de déroulement des opérations de vote. Bien de Procès verbaux ont été rédigés en dehors des lieux de vote, d'autres ont été falsifiés.

Les membres des Bureaux de vote n'avaient pas de lettres d'affectation, ce qui amène à conclure qu'ils pouvaient être librement inter-changés dans la facilitation des opérations de fraude électorale.

L'on a aussi constaté la signature forcée des procès verbaux de dépouillement sans que les bulletins contenus dans les enveloppes noires ne soient comptés.

Ceci révèle que dans bien des cas, la CENI n'a jamais vérifié le seuil du taux de discordance qu'elle avait elle-même annoncée et qui était exigé par le Code électoral.

5. Des évènements survenus après le scrutin.

Dès l'annonce des premiers résultats provisoires, il a été constaté de graves disproportions qui ne pouvaient en aucun cas trouver d'autres explications que dans une fraude électorale minutieusement préparée. Dans beaucoup de coins du pays éloignés des uns et des autres, les résultats du parti CNDD-FDD étaient anormalement élevés par rapport aux résultats des autres partis, et ce toujours suivant une même constante.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Paradoxalement le Parti MSD s'est retrouvé avec des voix dans des bureaux de vote où il ne s'était jamais fait élire, à KABARORE et BUTAGANZWA.

Dans la suite, et ce après quelques jours du scrutin, des urnes scellées, cachées en dehors des centres de vote, contenant encore des bulletins de vote non encore dépouillés, ont été découvertes dans plusieurs endroits du pays.

Ceci prouve à suffisance qu'il y avait eu une vaste opération de substitution des urnes pour les remplacer par celles préalablement bourrées de bulletins de vote du CNDD-FDD.

Et pourtant, la CENI a pris la décision d'annoncer des résultats provisoires qu'elle avait considérés comme issus du scrutin communal, alors que plusieurs urnes contenant des bulletins de vote circulaient encore dans la population.

Un climat d'intolérance, de terreur généralisé et d'intimidation est entretenu actuellement par les agents du CNDD-FDD, en collaboration avec certains membres des corps de défense et de sécurité ou du Service National des Renseignements, à l'endroit des populations reconnues appartenir aux formations politiques de l'opposition, en collaboration avec le pouvoir en place, les incitant à choisir entre la mort et l'adhésion au CNDD-FDD.

Les personnes révélant des caches d'urnes sont automatiquement arrêtées et emprisonnées par la Police Nationale. Citons les exemples de la Commune NYANZA-LAC et KINAMA en Mairie de BUJUMBURA.

Des militants appartenant à des Partis politiques d'opposition continuent à recevoir des menaces de mort et certains ont été effectivement assassinés.

Le Parti au pouvoir a entrepris une campagne de diabolisation des Partis de l'opposition, en faisant croire à l'opinion tant nationale qu'internationale que les Partis qui refusent les résultats des dernières élections communales sont en train de préparer des violences dans le pays. Ceci constitue des alibis pour justifier les emprisonnements ou les assassinats des membres des Partis de l'opposition.

La CENI a emboîté le pas au Parti au pouvoir en déclarant que ces partis d'opposition méprisent le peuple.

Tous ces signaux rouges indiquent clairement que, si rien n'est fait pour redresser la situation, le pays risque de s'enfoncer dans une crise sociale et politique profonde, semblable à certains égards à celle que l'on a connue avant la signature des accords de paix.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Bref les élections communales du 24 mai 2010, n'ont été ni régulières, ni libres, ni transparentes, ni honnêtes. Elles ont été caractérisées par fraudes massives et de graves irrégularités à grande échelle qui en aucun cas ne peuvent être cautionnées.

6. Des responsabilités

Compte tenu de tous ces faits, il ressort que la CENI n'a pas pu être à la hauteur de sa mission et assumer ses responsabilités. Le Pouvoir en place a aussi une grande part de responsabilité, d'autant plus que les faits survenus dans les préparatifs électoraux étaient sous son contrôle.

Du fait que la Communauté Internationale est restée toujours tolérante et compatissante envers les exactions du pouvoir en place avant et pendant les élections, elle a aussi une grande part de responsabilité, qui devrait être rapidement corrigée.

6.1. Principaux griefs imputables à la CENI

Avant le scrutin

Avant les élections, la campagne s'était déroulée dans un climat d'intimidation, d'emprisonnement, de violence et d'assassinat orchestrés surtout par les jeunes et les démobilisés du CNDD-FDD ainsi que les agents du Service National des Renseignements.

1. Sous le prétexte de privilégier la voie de conseiller les présumés coupables que de les réprimer, la CENI a démontré une incapacité notoire d'assumer ses responsabilités de se prononcer et de trancher sur les cas litigieux et les doléances présentées par les partis politiques en compétition sur les violations du code électoral faites par les ténors du pouvoir CNDD-FDD et partant sa complicité et sa partialité avec le parti au pouvoir en compétition.

2. La CENI a manifesté une faiblesse notoire de faire preuve de professionnalisme dans:

- ❖ La préparation et la gestion des dossiers d'appel d'offre et d'attribution des marchés aux entreprises qui devaient lui fournir le matériel électoral.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

En témoignent les irrégularités dans la production et l'emballage du matériel électoral particulièrement les bulletins de vote et l'encre indélébile qui sont des matériaux hautement sensibles et pouvant favoriser les fraudes au cours du scrutin.

- ❖ Le contrôle à la réception ainsi que le dispatching du matériel électoral dans les CEPI et les CECI en procédant à des vérifications de la conformité des bons de commandes des marchandises et les bordereaux d'expédition. La rupture des stocks des bulletins de vote et d'autres matériaux électoraux le jour du scrutin le prouve à suffisance.
- ❖ L'annonce au public par le Président de la CENI d'un mensonge crapuleux qui sous d'autres cieux devrait causer sa démission.

Il a en effet, sans sourcier les yeux, annoncé sur les ondes que les bulletins de vote manquant allaient être dépêchés par un avion en provenance de l'Afrique du Sud alors qu'il savait pertinemment que la CENI avait fait cette commande auprès de la Société locale installée au Burundi, MEX.

Ce seul fait devrait pousser le Président de la CENI et son équipe à déposer le tablier de leur propre volonté.

- ❖ Le traitement rapide des dossiers litigieux relatifs aux conflits électoraux entre les partis en compétition notamment l'usage abusif par le parti au pouvoir des médias publics et des moyens de l'Etat à des fins de propagande avant pendant et après la campagne électorale.
- ❖ En plus, la CENI a aussi montré de graves défaillances dans les situations suivantes :
 - La réception et la distribution des cartes d'électeurs et des bulletins de vote. Cette opération s'est effectuée dans un désordre total, sans bordereaux de réception et d'expédition, de façon qu'actuellement tout ce matériel sensible se retrouve dans les mains de n'importe quelle personne.
 - La Composition des bureaux de vote qui n'a pas respecté le prescrit de la loi en la matière spécialement l'article 40 du Code électoral.

Au cours du scrutin

Le scrutin s'est déroulé sous pression et intimidation envers les électeurs et plusieurs irrégularités ont été enregistrées tout au long de ce scrutin. Sans être exhaustifs, citons quelques exemples :

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

PROVINCE DE BUBANZA.

Les mandataires des partis politiques d'opposition ont été forcés de sortir des bureaux de vote. C'est le cas des bureaux de vote suivants : Ecole Primaire de RUGEYO, Ecole Primaire de BOGORA, Ecole Primaire de NYARUSANGE, Usine de décorticage de KIVYUKA et d'autres de la commune MUSIGATI.

Signalons également que les mandataires du CNDD ont été désorientés et ont été envoyés voter à une distance de plus de 3Km. Il y avait également un surnombre de lettre d'accréditation des mandataires du CNDD-FDD par rapport aux effectifs déployés dans la province.

Dans les communes de MUSIGATI, RUGAZI et de BUBANZA plusieurs électeurs sont rentrés sans pouvoir voter faute de bulletins de vote de certains partis politiques de l'opposition. C'est le cas des communes MUSIGATI et RUGAZI où à 16 heures sur respectivement 70/72 et 12/49 bureaux de vote n'avaient pas de bulletins de vote. Ces derniers ont été servis vers 18 heures par Mgr Théogène NURWUWUNDI, président de la CEPI BUBANZA au moment où l'opération de dépouillement avait déjà commencé et après que beaucoup d'électeurs étaient déjà rentrés. En plus c'est que c'était déjà l'heure limite de fermeture des opérations de vote conformément à l'article 36 du Code Electoral.

De cas de votes multiples ont été signalés. Il s'agit notamment d'un certain NTEGEYE Venant qui a été attrapé avec plusieurs cartes d'électeur lui appartenant déjà utilisés avec de lieux de naissance différents (RUVUMU et KAJEKE). Ce qui prouve que l'encre indélébile ne l'était que de nom.

Dans la Commune de BUBANZA les militants du CNDD ont été battus et séquestrés par les « Imbonerakure » du CNDD-FDD dont NDAYIKUNDA Aimable de la colline BUHORORO, Commune BUBANZA, battu le nommé NSHIMIRIMANA habitant de la même colline de BUHORORO. En plus de ça un certain MASUMBUKO battait assez souvent les membres du CNDD dans la commune de BUBANZA.

PROVINCE DE BUJUMBURA.

Commune BUGARAMA

*ADC-**IKIBIRI** : **ADR-IMVUGAKURI**, **CDP**, **CNDD**, **FEDS**, **FNL**, **MSD**, **PARENA**, **PIT**, **PPDRR-ABAVANDIMWE**, **RADEBU**,*

SAHWANYA-FRODEBU**, **UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

- Les militaires et policiers ont sillonné les rangées des votants avec des armes. La distance minimale exigée par la loi électorale n'a pas été respectée ; les policiers étaient tout près des bureaux de vote avec des armes à la main.

Cela s'est passé et s'est généralisé surtout dans la zone MAGARA et avec une grande intensité aux bureaux de vote de l'Ecole Primaire de MUGENDO. Sur les rangées, ils disaient à voix basse « Muratora inkona », ce qui se traduit « Il faudra choisir l'aigle » !

- La veille du scrutin (dans la nuit du 23 au 24 Mai), les policiers ont fait des patrouilles nocturnes où ils ont réveillé quelques personnes tout en proférant des menaces comme quoi il faut choisir le CNDD-FDD sinon c'est la guerre qui commence contre ceux qui n'auront pas voté pour le CNDD-FDD.

Parmi les personnes qui ont été réveillées la nuit dans des heures avancées il y a Joël NTIRANDEKURA, président des FNL dans la zone MAGARA de la commune Bugarama, une dizaine de ménages des FNL sur la colline GITWARO de la même zone, c'était au-delà de 22h00 !!!.

- Les policiers ont chassé les mandataires par force juste avant le dépouillement. Cela s'est produit à deux reprises ; d'abord à 16h et puis quand il y a eu coupure d'électricité à MAGARA à 18h30minutes.

Commune MUTAMBU :

- La veille du scrutin (pendant la nuit), Athanase BARAGAYANA et Aloys VYANKANDONDERA, ont dirigé une équipe des jeunes Imbonerakure qui faisaient la distribution d'argent sur les collines BURIMA, RUVYAGIRA et MASENGA.

Selon les témoignages d'une femme de Ruvyagira, ils disaient à ceux qui recevaient cet argent (entre 10.000 et 20.000Fbu) :

« Aya mahera tuyabahaye ngo muzotore inkona, mutayitoye tugatsindwa ngaha ku musozi iwanyu tuzobahereza mu mpimba mwese kuko nta muntu numwe azodutwarana iki gihugu.

Vyanse ku neza tuzoshira mu migere. » Ce qui se traduit : « Nous vous donnons cet argent juste pour vous demander de choisir l'aigle, vous devrez nous élire ici sur votre colline, si nous ne gagnons pas les élections ici chez vous, nous allons procéder par vous emprisonner et personne ne peut nous en empêcher parce que nous n'allons pas céder la direction de ce pays, quelle que soit la raison ! »

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

- Très tôt le matin du jour du scrutin, le président du conseil communal de MUTAMBU (membre influent du CNDD-FDD) du nom de Déo a intimidé et terrorisé les batwa de cette localité. Il leur disait que s'ils ne votent pas pour le CNDD-FDD, certains seront tués et d'autres chassés de la commune.

- Les enseignements sur les rangs des votants ont été aussi une réalité à MUTAMBU. Et les membres du CNDD-FDD qui étaient chargés de faire peur aux gens sur les rangs étaient Aloys VYANKANDONDERA sur la colline MURAMBI ; BARAGAYANA Aloys sur la colline GONVYI ; NSENGIYUMVA Jérémie, Térance alias KIGAZI et Mathias NTANGIBINGURA sur la colline RUBANDA ; Félicien sur la colline MURAMBI ; Pierre fils de GAHANGA sur la colline MUKONKO. La police et la CECI ont été alertés mais ils n'ont fait aucune réaction.

Commune MUTIMBUZI :

- La directrice de l'EP RUBIRIZI a distribué de l'argent sur les rangs des votants tout en leur disant qu'il faut choisir le CNDD-FDD pour éviter qu'il y ait reprise de la guerre

- Les suppléants FNL ont été chassés à MARAMVYA lors du comptage des bulletins. Le président du bureau de vote leur disait que s'ils oseraient approcher cet endroit, la police interviendrait pour les emprisonner.

- A RUKARAMU un certain KAZUNGU François (agent de la documentation) et NTIBARUBIKA Etienne intimidaient les gens sur les chemins (à partir de 5 h00 du matin) de voter pour le CNDD-FDD mais aussi sur les rangs vers 10h00. Après avoir été dénoncé par la population, ils ont été arrêtés par la police mais relâchés après quelques minutes.

Commune KABEZI :

- En même temps que se déroulaient les élections, la police recherchait le président du parti au niveau communal ainsi que les membres de son comité !

- Au centre de vote de NYAMUZI, deux membres du CNDD-FDD dont Ferdinand et Fabien ont circulé dans les rangs des votants en essayant de faire peur aux votants. C'est M.NIYONKURU Onesphore qui a dénoncé ça mais il a été menacé par après. Un policier lui a dit qu'il ne fallait pas se mêler de cette affaire ! Celui qui a dénoncé a été poursuivi !!!

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Commune MUHUTA :

- Deux jours avant et à la veille du scrutin jusqu'à l'aube, une équipe des membres du CNDD-FDD avaient campé chez DAVID, Directeur du Lycée MUHUTA.

Ils invitaient les gens chez ce directeur pour les intimider et les exiger de rompre avec les FNL et voter pour le CNDD-FDD. Ces menaces ont continué jusqu'à 6h30 min du jour du scrutin. Parmi ces gens qui étaient campé chez David, il y avait NDIKUMANA Clément, Diomède NDIMURUGOHE qui est Directeur de l'EP de GITAZA I, etc. Tous étaient des fonctionnaires et membres influents du CNDD-FDD. Quand l'administrateur a pris connaissance de cela, il s'est rendu sur terrain et a fait le constat.

Commune MUBIMBI :

- Un véhicule du CNDD-FDD avec les signes distinctifs du parti sillonnait la commune et s'arrêtait au vue d'un votant soit pour lui intimer l'ordre de voter pour le CNDD-FDD soit pour lui donner de l'argent.

Commune NYABIRABA :

- Sur les bureaux de vote de MUKONKO, il y a eu aussi enseignement sur les rangées des votants et distributions des billets d'argent.

- A l'Ecole Primaire de KIGINA, la présidente du bureau de vote a menacé nos mandataires de les faire sortir et les chasser s'ils disent quoi que ce soit. Elle leur a dit que la police est là pour cette affaire si jamais ils résistent à sa parole. Cette dame s'appelle Juliette BAKUNDUWUMUHA. Cette dame a protégé et coopéré avec ceux qui intimidaient les gens sur les rangs des votants.

- A KIZUNGA et à GASARARA les mandataires ont été chassés vers 12h00 jusqu'à l'heure du dépouillement. A GASARARA, le président du bureau de vote était madame Fidès MISAGO. Cette dame s'est montrée très méchante envers les mandataires des partis de l'opposition. Elle leur a dit qu'elle se sent mal à l'aise si un membre du FNL se retrouve à ses côtés ! Elle a même refusé de signer sur les PV et nous ne savons pas jusqu'ici les PV qu'elle aurait transmis à la CECl.

BUJUMBURA MAIRIE.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

- Au campus de MUTANGA on a remarqué que l'encre dite indélébile qui a été utilisée était facilement effaçable. A BUYENZI beaucoup de personnes ont voté plusieurs fois : on a attrapé quelqu'un qui avait voté 7 fois ! Il reconnaît lui-même quatre fois. Les cadres du CNDD-FDD transportaient les gens pour aller voter ailleurs.

- A BUYENZI, c'est le Sénateur RUKARA qui était chargé de cette machinerie, à KINAMA c'est la Député Révocate, à KAMENGE c'est le Président municipal du CNDD-FDD. Les présidents des bureaux de vote ont fait signer uniquement une seule fiche et les autres fiches ont été amenées aux bureaux de vote entre 22h et minuit quand les mandataires politiques étaient déjà partis.

- A l'ETALIBU, les élèves de cette école ont déclaré avoir eu des menaces de la part du Sénateur RUKARA que celui qui n'allait pas voter deux fois pour le CNDD-FDD allait être chassé de l'Ecole.

- A RUZIBA les bureaux de vote ont fermé à 16heures alors qu'il y avait encore des files indiennes d'électeurs.

A partir de 16 heures le dépouillement avait déjà commencé et à 18 heures pratiquement l'opération de décompte des voix était déjà terminée. Paradoxalement les résultats provisoires pour les communes urbaines de Bujumbura ont été rendus publics le 25 mai à 11 heures et ce dans un désordre inconcevable. Des interrogations se posent sur les raisons qui ont conduits à ce désordre qui a poussé les journalistes à faire eux-mêmes le classement des résultats des élections.

PROVINCE DE BURURI.

Le jour du scrutin, le président du CNDD-FDD circulait dans sa camionnette rouge avec des insignes de son parti.

Commune RUMONGE :

Aucun mandataire politique n'est rentré avec un PV de ce qui s'était passé ; exception faite du Camp RUKINGA. L'Abbé Claver qui est président de la CEPI et le commandant de Brigade RUMONGE ont chassé les mandataires des partis politiques de l'opposition et ont procédé au dépouillement au centre Islamique en l'absence des mandataires.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Les intimidations des mandataires politiques ont été proférées à leur endroit pour les pousser à rentrer tôt craignant pour leur sécurité. Cela a été remarqué surtout à KIGWENA. Il y a eu distribution des billets de banque sur les rangées des votants. Une camera photo a servi d'instrument de dissuasion pour voter le CNDD-FDD.

On disait au votant que celui qui va oser choisir un parti autre que le CNDD-FDD sera localisé par l'appareil et devrait subir des conséquences fâcheuses.

Commune MUGAMBA :

Plusieurs cadres du CNDD-FDD ont distribué de l'argent et demandé de voter ce même parti. Il s'agit notamment de Monsieur Bernard BIZIMANA, cadre à l'Office Burundais des Recettes qui a dû fuir la commune quand la police venait l'arrêter.

Dans cette même Commune, certaines urnes ont été logées dans les ménages et le président de la CECI l'a déclaré et soutenu arguant que la Commune Mugamba est aussi vaste que la province de KAYANZA.

Signalons également que la composition des membres des bureaux de vote n'a pas respecté le prescrit de l'article 40 du Code Electoral.

PROVINCE DE CANKUZO.

Des membres du CNDD-FDD ont continué à faire campagne le jour du scrutin. Dans la Commune de CANKUZO, c'est le gouverneur lui-même qui circulait dans les rangs des électeurs pour les intimier l'ordre de voter pour son parti.

Dans la Commune de KIGAMBA, au centre de vote de HUMURE II beaucoup de personnes sont rentrés sans voter les uns ayant été interdits d'entrer les autres ayant été distrait en acceptant d'aller prendre de la bière. Quand ils sont retournés ils ont trouvé les bureaux de vote fermés.

PROVINCE DE CIBITOKÉ

*ADC-**IKIBIRI** : ADR-**IMVUGAKURI**, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-**ABAVANDIMWE**, RADEBU,*

*SAHWANYA-**FRODEBU**, UPD-**ZIGAMIBANGA***

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Le Chef de secteur MPARAMBO II a été attrapé en possession de plusieurs dizaines de cartes d'électeur. Dans cette même Commune, un membre de la CEPI, Madame Denise, a fait voter plusieurs personnes sans pièces. C'est dans ce cadre que des gens en provenance des provinces de NGOZI et KIRUNDO ont voté sous la complaisance de madame Denise de la CEPI.

Dans les Communes RUGOMBO et MUGINA, le commerçant nommé RUBASA du CNDD-FDD distribuait du sel et des marmites à la population.

Dans la zone BUTAHANA de la Commune MABAYI, le Directeur Général de l'hydraulique Zephyrin BARUTWANAYO distribuait du sel, les casseroles et de la bière à la population.

A l'EP RUSIGA, un membre du CNDD-FDD a été attrapé en possession de deux grenades au bureau de vote le jour du scrutin.

Une dame nommée Denise de la CEPI a déplacé la population de MUGINA à RUGOMBO en véhicule de la CEPI. Le chemin faisant, elle leur a intimé l'ordre de voter pour le CNDD-FDD. Le Chef de Cabinet au Ministère de l'intérieur en la personne d'Aimé NKURUNZIZA a voté deux fois et la Députée Dorothee a procédé de la même façon à RUGOMBO.

Le Conseiller de l'Administrateur RUGOMBO a été attrapé deux fois voulant voter pour la troisième fois.

Tous les bureaux de vote sont restés ouverts au-delà de 18h00 voire de 22h00 en violation de l'article 36 du Code Electoral.

Des urnes ont été logées dans les ménages surtout à BUKINANYANA et MUGINA.

Les procès verbaux de dépouillement n'ont été signés, même là où on les faisait signer, ils ne pouvaient pas mentionner leurs observations sur le déroulement du scrutin.

PROVINCE DE GITEGA.

Le président du CNDD-FDD dans la province a corrompu la population pendant qu'il la déplaçait dans ses véhicules vers les lieux de vote.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

A BUGENDANA le président du Senat Gervais RUFYIKIRI distribuait de l'argent dans les rangées. Tel fut le cas aussi pour Lazare MVUYEKURE, trésorier national au CNDD-FDD.

A MAKEBUKO, NDIKUMANA Constantin intimidait les électeurs dans les rangées et distribuait de l'argent. En zone MUBUGA en commune et province GITEGA, le Ministre Jean Jacques NYENIMIGABO et l'administrateur communal de GITEGA intimidait la population et distribuait de l'argent dans les rangées et la corrompait en les déplaçant dans leurs véhicules pour aller voter.

Des infractions ont été signalées au Gouverneur et à la CEPI, mais ils n'ont pas réagi. Le président du CNDD-FDD le Député Georges a corrompu la population pendant qu'il la déplaçait dans des véhicules.

Le Directeur du Lycée MUSINZIRA ex-Athénée GITEGA, Monsieur Prosper BUKOBERO a distribué de l'argent dans les rangs des électeurs sur la colline RUHANZA, Commune ITABA. La population a crié, un policier a feint l'arrêter, mais le Commissaire provincial de la police l'a immédiatement relâché.

Dans les centres de vote de MUBUGA, Grand Séminaire Jean Paul II et MAGARAMA les opérations de vote se sont poursuivies au delà de 18 heures allant jusqu'à 3 heures du matin du 25/5/2010 en violation de l'article 36 du Code Electoral.

Dans la Commune de BURAZA les électeurs ont signalés que les isolements ne garantissaient pas le secret du vote et un membre de la CEPI a signalé que ces isolements ont été conçus de cette manière.

Dans cette même commune, au centre de vote de BUBAJI, le président communal du CNDD-FDD a continué la campagne le jour du vote. Au même centre il y avait plus de 2 mandataires du CNDD-FDD par bureau de vote avant qu'un membre de la CEPI ne fasse respecter le prescrit de la loi.

PROVINCE DE KARUZI.

Des actes d'intimidation, de corruption à l'aide de l'argent et de bières, de chasser les mandataires des bureaux de vote ont été observés. Ainsi dans la Commune de MUTUMBA partout des actes d'intimidation ont été perpétrés à l'endroit des mandataires des partis de l'opposition jusqu'à les chasser des bureaux de vote.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Dans la suite on a sommé l'ordre aux mandataires de l'opposition de signer par force les P.V.de dépouillement avant même l'opération de dépouillement.

C'est le même cas des bureaux de vote suivants : Ecole Primaire de MAGAMBA, Ecole Primaire de RUTONGANIKWA de la commune BUHIGA.

Le président de la CEPI a déclaré que personne n'avait déposé plaintes alors que les plaintes avaient été bel et bien déposées. Ce n'est qu'après sa déclaration qu'il a du se rétracter. Le Député Révocat MAKOBERO préparait et donnait des procurations aux membres du CNDD-FDD pour aller voter plusieurs fois. Son domicile était transformé occasionnellement en véritable bureau de fraude.

A GITARAMUKA une personne membre du CNDD-FDD a été attrapée la main dans la poche avec les bulletins de vote qu'elle transportait sur son vélo.

PROVINCE DE KAYANZA.

Les hauts cadres et fonctionnaires de cette province faisaient des navettes ici et là pour intimider la population en les exigeant de voter pour le CNDD-FDD. On a remarqué beaucoup des noms fictifs qui avaient été préparé à l'avance au cours de l'enrôlement.

A GATARA, le nombre de ceux qui avaient voté a dépassé de nombre des inscrits. Les isoairs n'étaient vraiment pas bien installés ; on pouvait facilement assister comment les bulletins étaient manipulés par les électeurs.

Dans les communes KABARORE et BUTAGANZWA, le Parti MSD qui n'a pas présenté aucune liste en raison des irrégularités invoquées par la CEPI KAYANZA, a cependant obtenu des suffrages, respectivement 400 voix en Commune Kabarore et 120 voix en Commune Butaganzwa, comme l'a annoncé la synergie des médias.

PROVINCE DE KIRUNDO.

Dans la commune de Kirundo au bureau de vote de Kanyinya, les opérations de vote se sont arrêtées à 15 heures 45 minutes alors que il y avait encore des électeurs dans les rangs. Les électeurs n'ayant pas pu voter

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

se sont fâchés et ont déchiré leurs cartes d'électeur au vu et au su des membres du bureau de vote et de la CECI arguant qu'ils venaient de perdre leur citoyenneté.

Dans certains centres de vote de la Commune NTEGA, au bureau de vote de FABA les membres des bureaux de vote ont distribué pendant plusieurs heures les bulletins de vote des partis politiques en lice sans celui du parti FNL.

Dans la Commune de BUGABIRA, au centre de vote de RUHEHE, Monsieur Rémy BIGERUMUSASE, directeur de l'Ecole primaire BUGABIRA, placé en 6^{ième} position sur la liste du CNDD-FDD était en même temps Observateur pour le compte de la ligue ITEKA. Pour le centre de vote de l'E.P. GATURANA il n'y avait pas assez de bulletins de vote.

Dans la commune BWAMBARANGWE, les membres du CNDD-FDD ont continué à faire campagne dans les rangs.

PROVINCE DE MAKAMBA.

Dans la commune de MABANDA, le Gouverneur de MAKAMBA monsieur Thérance NTAHIRAJA a continué la campagne du CNDD-FDD le jour du vote.

Dans la commune NYANZA-Lac au centre de vote de MUYANGA beaucoup d'électeurs se sont vus refusés de voter car, il y a des gens qui avaient déjà voté en leurs noms.

Dans la Commune VUGIZO, Monsieur NDAYIZEYE Rénoat, président provincial du CNDD-FDD dans son véhicule plaque n° B5394 A décoré des insignes de son parti a continué la campagne le jour du scrutin.

Au centre de vote de RUBANDA en commune VUGIZO, l'Inspecteur de l'Education et le président des jeunes du CNDD-FDD « Imbonerakure » ont eux aussi continué à faire campagne. L'Administrateur communal de VUGIZO a démissionné de force le président de la CECI VUGIZO pour le remplacer par un membre du CNDD-FDD. Cela démontre à suffisance la complicité de la CENI et l'administration CNDD-FDD.

Au centre de vote de BANDA, les présidents des bureaux de vote 1, 2 et 3 ont à longueur de journée donné consigne aux électeurs de voter CNDD-FDD.

PROVINCE DE MURAMVYA.

*ADC-**IKIBIRI** : ADR-**IMVUGAKURI**, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-**ABAVANDIMWE**, RADEBU,*

*SAHWANYA-**FRODEBU**, UPD-**ZIGAMIBANGA***

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

En commune RUTEGAMA, des membres des bureaux de vote sont rentrés chez eux avec les urnes sans en aviser la CECI ou la CEPI

Dans la Commune KIGANDA, à NGARA, le Directeur Administratif et Financier de l'Hôpital de MURAMVYA a fait campagne du CNDD-FDD le jour du scrutin et en offrant à manger aux électeurs pour les inciter à voter son parti. Il en est de même pour les députés Oscar NDIZEYE et Godeberthe NDUWIMANA qui sont allés voter avec les signes distinctifs de leur parti.

L'administrateur de la Commune KIGANDA a octroyé des procurations frauduleuses aux membres du CNDD-FDD pour aller voter plusieurs fois.

Un certain Anaclet NGENDAKUMANA a été attrapé par les mandataires après avoir voté pour une seconde fois. Le Gouverneur de MURAMVYA, Oscar NDAYIZIGA lui aussi a continué la campagne dans les rangs le jour du scrutin.

PROVINCE DE MUYINGA.

Dans la commune BUTIHINDA, les cartes d'électeurs non retirées ont été utilisées pour faciliter la fraude de voter plusieurs fois en faveur du CNDD-FDD.

Dans commune GASORWE au centre de vote de MATYAZO, un membre d'un bureau de vote a brûlé le contenu de la grande urne.

Dans la commune de MUYINGA, à RUGARI des mineurs et des étrangers ont votés avec la complicité des agents de l'administration membres du CNDD-FDD et ce en violation de l'article 4 du Code Electoral ; en témoigne les 45 mineurs qui ont été attrapés par les mandataires le jour du scrutin.

Au centre de vote de KOBERO, les opérations de vote ont été ouvertes sans qu'il y ait les bulletins du MSD.

PROVINCE DE MWARO.

Les mandataires des partis politiques d'opposition ont été forcés de sortir des bureaux de vote. C'est le cas du Lycée Communal de NYABIHANGA, Ecole Primaire de NYABIHANGA III, Ecole Primaire de MBOGORA I, Ecole Primaire de MBOGORA III pour ne citer que cela dans la Province.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Le président du CNDD-FDD en Province MWARO s'est entretenu en privé et en dehors du bureau de vote avec un président de l'un des bureaux de vote pendant plusieurs dizaines de minutes.

Au bureau de vote BUHOGO en Commune NYABIHANGA, le CNDD-FDD avait 502 bulletins de vote de même que les autres partis, provisions faites par la CECI. Mais, après le dépouillement, le CNDD-FDD a eu 418 voix. Dans l'urne noire, il y avait 499 bulletins du CNDD-FDD et trois abstentions. Ce qui fait au total 920 bulletins du CNDD-FDD. La question que l'on peut se poser est de savoir d'où sont venus les 418 bulletins. La réponse est claire, il y a eu bourrage des urnes.

Au bureau NYABIHANGA I, l'économiste du Lycée MWARO, CIZA Isaac intimidait la population et distribuait de l'argent dans les rangées.

A RUSAKA les mandataires politiques au bureau de vote de RUCUNDA ont été intimidés et chassés par après des bureaux de vote.

A KAYOKWE le Sénateur KEKENWA passait à tous les bureaux de vote pour intimider la population en leur intimant l'ordre de quitter le parti FNL, sinon qu'ils mourront.

A NDAVA, au Bureau de vote NYANGUNZU, un agent à la Banque Mondiale nommé NDIKUMANA Pontien alias KOPA a été attrapé entrain de distribuer de l'argent. On a feint l'arrêter, mais il a été relâché aussitôt après.

Quand les personnes attrapées pour avoir tenté de voter deux fois à RUSAKA ont été dénoncées à la CEPI, celle-ci n'a pas réagi. Le cas illustratif est le bureau de vote NKURUNZI. Le Chef de zone MAKAMBA en commune RUSAKA, Monsieur Athanase distribuait 2000Fbu par électeur et les accompagnait jusqu'au bureau de vote. Longtemps après, la police est intervenue pour lui dire que ça suffit et qu'il pouvait aller ailleurs.

Au Bureau de vote BUNYANGE, un mandataire du parti FNL a été sommé de sortir parce qu'il venait de dénoncer que les bulletins de vote du parti FNL n'étaient pas entrain d'être remis à la population.

Au bureau de vote MAHONDA, le dépouillement a eu lieu après avoir sorti tous les mandataires des partis de l'opposition.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

A RUCUNDA, la veille des élections, les membres du CNDD-FDD distribuait du riz, de l'huile, du haricot avec 5000Fbu par ménage.

Au Bureau de vote NYAMURENGE, Lambert et Dieudonné tous du CNDD-FDD intimidaient la population dans les rangées tandis que Nestor, le directeur du Collège Communal MPUMBU distribuait 10.000Fbu par personne.

L'encre indélébile était facilement effaçable même en frottant le doigt contre les herbes.

De même aux bureaux de vote de MATYAZO, de l'EP BUTEGEYE, le CNDD-FDD a eu plus de voix que le nombre de bulletins de vote distribués.

Des témoignages concordants confirment l'achat de conscience. En effet, Selon, Messieurs Charles agent à la DPE MWARO et RUGAMBA, chauffeur de l'administrateur communal NYABIHANGA ainsi que Christophe de la colline GATWE tous du CNDD-FDD affirment avoir utilisé beaucoup d'argent de façon que s'ils avaient échoué, ils se seraient suicidés.

Au bureau n° 01 de KIRAMBI, on ne donnait pas de bulletins de vote du parti FNL à la population. Le représentant du parti FNL à MWARO l'a dénoncé à la CEPI, mais il n'y a pas eu de réaction.

Sur les Collines TEKA et GISITYE, le Député Joseph BARANTANDIKIYE, menaçait la population jusque dans les rangées des électeurs en leur disant que s'ils ne votent pas pour le CNDD-FDD, ils seront décapités.

PROVINCE DE NGOZI .

Dans la commune KIREMBA des mandataires des partis de l'opposition ont été chassés des bureaux de vote. C'est notamment le cas des bureaux de vote suivants : COCO KIREMBA, EP KIZITIRO.

Dans la commune MARANGARA, à RURAMBA, les membres des bureaux de vote ont volatilisés les bulletins de vote du CNDD-FDD. Interrogé à ce sujet, le président de la CEPI NGOZI a confirmé qu'il avait donné une quantité suffisante de bulletins de tous les partis. Ceci présage les tentatives de bourrage d'urnes préméditées.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

PROVINCE DE RUTANA.

Comme dans plusieurs autres provinces, les bulletins de votes étaient en quantité insuffisante. Ceci a tardé l'opération d'ouverture et clôture du scrutin et a poussé beaucoup d'électeur à rentrer sans élire. Cette situation est plus flagrante dans les Communes BUKEMBA et de MUSONGATI.

A GITABA un certain Melchiade NDITIJE agent du bureau provincial de la santé de Rutana a distribué de l'argent aux membres du CNDD-FDD dont Madame Salomé de M. Moka a eu 5.000FBU

PROVINCE RUYIGI.

A GISURU, colline NYAKIRUNGA, un membre du CNDD-FDD a réveillé, au tambour, la population l'appelant à aller voter INKONA (CNDD-FDD).

A BUTEZI, Centre de vote NKONGWE, dans l'après midi, il manquait des bulletins de vote certains partis de l'opposition et la population a dû rentrer sans voter.

Le jour du scrutin, les chefs de colline et les représentants du parti au pouvoir sont restés dans les rangées des électeurs pour voir ceux qui ne votent pas pour le CNDD-FDD profitant des isolements qui ne garantissent pas le secret du vote.

Les mandataires des partis politiques ont été renvoyés à la porte pendant le dépouillement et les Procès Verbaux n'ont pas été signés.

Les opérations de vote se sont déroulées jusqu'à 20h00 en violation de l'article 36 du Code Electoral.

Les cartes d'électeurs qui n'avaient pas été retirées, ont été utilisées pour voter plusieurs fois.

PROVINCE DE RUTANA.

*ADC-**IKIBIRI** : ADR-**IMVUGAKURI**, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-**ABAVANDIMWE**, RADEBU,*

*SAHWANYA-**FRODEBU**, UPD-**ZIGAMIBANGA***

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Les mandataires des partis politiques d'opposition ont été forcés de sortir des bureaux de vote. Nous pouvons citer les bureaux de vote suivants : Ecole Primaire de GATONGA, Ecole Primaire de GIHARO de la commune GIHARO.

Ces exemples prouvent à suffisance qu'au cours du scrutin les actes d'intimidation, l'usage abusif du trésor public et des aides internationales ont été commis à l'endroit des électeurs et des mandataires des partis politiques.

Dans la Commune de GITANGA au Centre de Vote du Collège Communal de NYAKUGUMA, le dépouillement se faisait dans l'obscurité et le Président du Centre a obligé les scrutateurs à écrire sur le pavement en ciment. Il y a eu un refus catégorique des scrutateurs et des mandataires. Ils ont été contraints à se déplacer à un autre bureau situé à 300 m en passant en pleine nuit dans une plantation d'Eucalyptus. A ceci s'ajoute d'autres irrégularités qui sont restées impunies tel que :

- * L'utilisation du charroi de l'Etat portant des drapeaux du parti au pouvoir ou jouant les hymnes du parti à proximité des bureaux de vote ;
- * Le vote par fausses procurations ;
- * Des listes électorales ne reprenant pas tous les noms des inscrits ;
- * L'insuffisance ou manque des bulletins de vote de certains partis dans les bureaux de vote ;
- * Le vol des voix entraînant parfois le dépassement du nombre de personnes inscrites au rôle électoral;
- * La substitution et bourrage des urnes ;
- * L'autorisation de vote sans cartes d'électeurs pour les uns, et le refus pour les autres ;
- * L'utilisation d'une encre indélébile ne répondant pas aux normes exigées ;
- * La violation flagrante du Code Electoral et de la Constitution ;
- * L'usage des isolements qui ne garantissant pas le secret du vote ;
- * Le refus délibéré de remettre les procès verbaux aux mandataires ;
- * La falsification des procès verbaux ;
- * La cacophonie dans les rapports entre la CENI et ses démembrements.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Cette situation est confirmée par la sortie tardive des différents arrêtés pris par la CENI. Il était très difficile de les transmettre en laps de temps compte tenu de la distance et la configuration géographique de notre pays qui ne favorisait pas du tout la communication rapide entre la CENI et ses démembrements. N'eût été ces difficultés comment peut-on comprendre une mesure applicable à une action qui s'est déjà déroulée ?

A titre exemplatif nous citerons le cas des arrêtés n° 027/CENI du 24 mai 2010 portant modalités d'utilisation de l'encre indélébile pour l'élection des conseils communaux, n°026/CENI du 24 mai 2010 portant modalités pratiques de fouille pris le même jour du scrutin. Notons que ces arrêtés étaient relatifs aux opérations de vote en cours d'exécution.

Quant à l'arrêté n° 024/CENI du 22 mai 2010 portant validation des procès –verbaux pour les différents scrutins prévus en 2010 pris le 22 mai ici nous nous posons la question de savoir qu'en serait-il advenu si le scrutin devait se dérouler le 21 mai 2010 ?

Après le scrutin

Plusieurs irrégularités continuent à être observées même après le scrutin. En voici quelques cas de figure : Les membres du parti au pouvoir, soutenus par la police qui se comporte visiblement comme de grands partisans du parti au pouvoir ont continué à semer le désordre et la terreur parmi la population innocente et paisible presque partout dans le pays

PROVINCE DE BUJUMBURA.

Les membres du CNDD-FDD ont d'abord lancé une rumeur selon laquelle le parti FNL serait prêt à lancer une guerre. Cette rumeur sans aucun fondement a été lancée pour justifier le plan macabre d'arrêter et d'emprisonner voir même assassiner les membres des comités des partis d'opposition.

En date du 25 Mai 2010 à 14h 32min, un membre des FNL a été battu par un groupe de six membres du CNDD-FDD à MAGARA dans la commune BUGARAMA. Un membre du FNL a subi le même sort que le premier quand il passait à côté d'un bar où étaient rassemblés une dizaine des partisans du CNDD-FDD qui prenaient de la bière.

Ces derniers l'ont attrapé et ont versé de la bière sur sa tête en lui disant que s'il ne change pas de parti politique, il risquera sa vie ! Parmi ceux qui ont commis ce crime on peut citer M. ISHIRAHISHIZE Désiré,

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

président du parti CNDD-FDD dans la commune BUGARAMA, Paul qui est l'un des membres du comité communal du CNDD-FDD et Smaili, un démobilisé membre du CNDD-FDD.

Le chef de poste de la police n'a fait aucune intervention alors qu'il avait été informé et n'a rien entrepris jusqu'ici pour arrêter les auteurs de cet acte de provocation.

Après quelques minutes, un capitaine de l'armée nationale surnommé et connu sous le nom de MUFUGUTU a rejoint ce groupe des malfaiteurs pour partager de la bière et sont restés là bas jusqu'à 20h00. Pendant tout ce temps aucun membre du FNL ne pouvait se hasarder pour fréquenter cet endroit !!!

* Au lieu de protéger ceux qui étaient en danger, le chef de poste de la police a arrêté un membre du comité provincial des FNL du nom de Léonard sans aucune raison et sans mandat d'arrêt ! Il a été directement transféré à Bujumbura à la PSR !

* Sur les collines de NYAMABOKO, MUSUGI, KIYENZI de la commune KANYOSHA, les membres du CNDD-FDD sont allés provoquer les FNL dans leurs ménages.

Ils sont donc allés déposer les feuilles de manioc tout près des maisons des membres des FNL et ils ont entonné les chants et les slogans du CNDD-FDD tout en proférant des injures à l'endroit des membres du FNL et en diabolisant verbalement le Président du parti FNL, Agathon RWASA. Ils ont fait des tapages et ont empêché toute activité ou repos dans les ménages des FNL. C'est le Directeur du collège communal de RUVYAGIRA qui donnait les ordres aux membres du CNDD-FDD. C'est ce même Directeur qui a convoqué les membres du FNL dont BARAYANDEMA et Berchimans pour répondre du chef d'accusation d'avoir empêché les membres du CNDD-FDD à violer les domiciles des membres du FNL.

Dans la même commune de KANYOSHA, le Directeur du Lycée de KIYENZI, Monsieur Prudence et un encadreur à ce même Lycée qui s'appelle Laurent ont beaucoup menacé leurs élèves depuis le 25 Mai 2010. Ce Directeur a osé dire à ses élèves que celui qui n'est pas du CNDD-FDD sera chassé de l'école et n'aura rien à réclamer même s'il serait en désaccord avec un professeur ou un collègue.

Le même problème a été observé au collège de MUKONKO dans la commune MUTAMBU où le préfet des études n'a ménagé aucun effort pour maltraiter les enseignants membres des Forces Nationales de Libération et les élèves qui ne sont pas militant du CNDD-FDD. Il a signifié à l'un de ces enseignants que sa cotation sera toujours médiocre aussi longtemps qu'il sera membre du parti FNL.

* Dans la nuit du 26 Mai 2010, les Imbonerakure du CNDD-FDD ont lancé une grenade sur une maisonnette des gardiens de l'antenne de U-COM situé à KAGERURE, zone RUBIRIZI de la commune MUTIMBUZI. Parmi

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

les gardiens se trouvent GAHITIRA Louis Carlos (secrétaire communal du Mouvement des Jeunes Patriotiques(MJP), mouvement affilié aux FNL) et MBIKIMINWE Eric (chargé des relations extérieures au sein du même mouvement).

* Dans la commune MUTIMBUZI, la police cherche à incarcérer les membres des comités communaux des partis d'opposition et particulièrement les partisans du FNL. Un dénommé KINGORO, chauffeur à l'ONATEL et en même temps agent de la documentation nationale, sème la terreur chez les membres des partis d'opposition en proférant des menaces de les arrêter.

Dans la même commune, le 27 Mai 2010 à RUBIRIZI, il y a eu malentendu entre deux personnes dont un membre du FNL et un membre du CNDD-FDD et ils se sont battus. Quand la police est intervenue, elle a arrêté celui des FNL alors que l'agresseur n'a pas été inquiété.

* La police a interdit toute activité du Parti FNL dans leurs permanences respectives se trouvant dans toutes les communes de la province de Bujumbura.

Les policiers ont menacé de tirer sur les militants du FNL qui s'étaient réunis le 26 Mai 2010 à 11h00 à la permanence zonale de RUKARAMU dans la commune MUTIMBUZI.

* Des réunions clandestines pour préparer les assassinats des membres de l'opposition se tiennent au vu et au su des policiers. Le 01 Juin 2010, le Directeur du Lycée MARAMVYA répondant au nom de Guide en compagnie d'un certain Lambert et un officier haut gradé de l'armée nationale ont animé une réunion de 6h00 à 11h09min. Dans cette réunion, ils ont conclu que, pour déstabiliser efficacement les membres des partis de l'opposition et particulièrement ceux du FNL dans la commune MUTIMBUZI, qu'il faut les éliminer physiquement.

Une réunion de ce genre a aussi été tenue le 05 Juin 2010 à MAGARA dans la commune BUGARAMA sous la Direction d'un officier de la Police nationale répondant au nom de MUHETO Fidèle.

Bref dans toutes les communes de la Province, les membres du CNDD-FDD ont identifié les leaders membres influents des partis de l'opposition qui doivent être emprisonnés avant d'entrer dans la campagne électorale pour les présidentielles.

La radio REMA FM a été choisie pour servir d'instrument de diabolisation pour les aider à faire des montages justifiant de telles arrestations massives.

PROVINCE DE GITEGA.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Des urnes dont certaines contenaient des bulletins ont été découvertes à plusieurs endroits. Citons à l'EP MUKOBE en commune Giheta, 7 urnes avec une urne contenant les enveloppes noires dont membres de la CEPI ont refusé le dépouillement, à SONGA, 3 urnes dont 2 derrière l'isoloir et une dans les cartons.

A cette occasion, il a été remarqué que les enveloppes blanches ont été brûlées pour faire disparaître les preuves.

PROVINCE DE NGOZI.

Des listes de ceux qui n'ont pas voté pour le CNDD-FDD ont été élaborées et maintenant ils sont sous menaces.

N.B : Sans être exhaustif des cas similaires se sont produits à travers tout le pays.

Après le scrutin d'autres irrégularités sont à signaler :

- * La publication tardive des résultats provisoires du scrutin ;
- * Le non dépouillement des bulletins contenus dans les enveloppes noires ;
- * L'existence des bulletins contenus dans des enveloppes blanches non dépouillés à travers tout le pays ;
- * L'existence des urnes bourrées de bulletins de vote non dépouillés en dehors des centres de vote ;
- * L'incohérence entre les résultats provisoires publiés par la CENI en date du 25 mai 2010 (victoire du CNDD-FDD avec 82%), et le 28 mai 2010 (victoire du CNDD-FDD avec 64%) au King's Conference Center ;
- * L'absence de neutralité politique de la CENI.

A titre illustratif, le Président de la CENI a déclaré que « **les partis en compétition qui ont dénoncé la corruption commise à l'endroit des électeurs sont des partis qui méprisent le peuple** ».

6.2. Principales violations imputables au pouvoir en place

1. Le refus de désarmement des démobilisés pour en faire un outil de pression et d'intimidation.
2. Le maintien d'un climat d'insécurité concrétisé par le refus de sanctionner les groupes de jeunes du CNDD-FFD « Imbonerakure » qui terrorisaient les populations avant et pendant la campagne électorale.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

3. La falsification du fichier électoral par l'organisation d'une fraude massive dans la délivrance des cartes d'identité. L'article 4 du Code Electoral a été systématiquement violé.

L'article 4 du code électoral interdit aux moins de 18 ans et aux étrangers d'avoir le droit de vote. Plusieurs enfants de moins de 18 ans et plusieurs étrangers ont eu droit à la carte d'identité délivrée par le Gouvernement et partant, conformément à l'article 15 du code électoral, ont eu accès à la carte électorale leur ayant permis de voter, et ce sur tout le territoire national. Plusieurs personnes ont eu droit à plusieurs cartes d'identité et plusieurs cartes d'électeurs à la fois, leur permettant de voter plusieurs fois.

4. L'achat des consciences ou la corruption morale pendant tout le processus électoral. L'article 33, en son alinéa 1, du code électoral a été violé.

Cet article interdit formellement l'usage des dons en argent ou en nature, pendant la campagne électorale. Cependant, le Parti au pouvoir a distribué aux populations sur tout le territoire national des dons en vêtements pour femmes, en nourriture, en houes, et bien d'autres articles ménagers, pour amener les paysans à voter pour le CNDD-FDD.

Voici quelques cas illustratifs :

PROVINCE DE GITEGA.

- A GISHUBI, le Général Jérémie NTIRANYIBAGIRA chargé de la logistique à l'Etat Major des Forces Armées du Burundi a mené une campagne du Parti CNDD-FDD allant à donner un million à l'Eglise de NYABIRABA.

- Le Général Adolphe NSHIMIRIMANA Administrateur Général du Service National des Renseignements a distribué des couvertures, des sceaux, des casseroles. Dimanche 23 mai 2010 le Président du Sénat Gervais RUFYIKIRI a animé des réunions de propagande en dehors des délais légaux et donnait un montant de 10.000FBU à quiconque participant à sa campagne.

PROVINCE DE MURAMVYA

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Le jour du scrutin sur la colline de BIGANDA, le Chef de colline membre du CNDD-FDD distribuait 2000 FBU à chaque électeur qui venait élire à l'Ecole primaire de BIGANDA et lui intimer l'ordre de voter pour le CNDD-FDD.

Dans la Commune de KIGANDA le Directeur Administratif de l'Hôpital de MURAMVYA a été attrapé en flagrant délit en train de distribuer de l'argent dans les rangs des électeurs.

En date du 21 mai 2010 à l'Ecole primaire de MASANGO, le président du Parti CNDD-FDD Jérémie NGENDAKUMANA, a demandé à la population de détruire les vieux bâtiments de cette école en leur promettant de revenir de l'argent pour construire une nouvelle. La population s'est exécuté et leur a donné à boire en guise de remerciement. Samedi 22 mai il est revenu dans le cadre des travaux communautaires pour lancer les travaux de reconstruction de cette école.

PROVINCE DE MWARO.

Le sénateur KEKENWA du parti CNDD FDD a distribué de l'argent au grand jour en dates du 22 au 23/05/2010. Le mauvais partage de cet argent a occasionné des disputes jusqu'à ce que la police intervienne.

5. L'utilisation des ressources humaines et matérielles de l'administration publique à des fins de propagande ; l'article 33 en son alinéa 2, a été violé.

Dans plusieurs coins du pays, et ce durant la campagne, le Parti au pouvoir a utilisé systématiquement les véhicules de l'Etat.

Certains ont été utilisés au su et au vu du public, acte dénoncé par l'OLUCOME mais jamais sanctionné ; d'autres ont reçus de fausses plaques d'immatriculation pour des besoins de camouflage.

6. L'utilisation des services de la Police Nationale et des Services de renseignement à des fins de propagande et d'intimidation pendant la campagne.

L'article 244 de la Constitution de la République a été violé avant et pendant tout ce processus électoral. En effet, cet article dispose entre autres : Ni les corps de défense et de sécurité, ni aucun de leurs membres ne peuvent, dans l'exercice de leurs fonctions :

- a. Porter préjudice aux intérêts d'un parti politique qui, aux termes de la Constitution, est légal;
- b. Manifester leurs préférences politiques;

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

7. Avantager de manière partisane les intérêts d'un parti politique;

Plusieurs officiers, sous-officiers et agents simples de l'armée et de la Police Nationale, ainsi que ceux de la Documentation ont été à l'avant-garde de la campagne électorale du Parti au pouvoir, et ont été de grands artisans dans les opérations de fraudes électorales. Le pouvoir en place a laissé faire. C'est le cas des Généraux Adolphe NSHIMIRIMANA et Jérémie NTIRANYIBAGIRA dans la Commune de GISHUBI et d'autres cas similaires font légion dans différentes localités du pays.

* L'utilisation des services de l'administration et de la Police Nationale pour exécuter les opérations de fraude pendant les élections ; beaucoup d'urnes contenant des bulletins de vote non dépouillés ont été échangées ou détournées pendant la nuit électorale avec le soutien de bien de chefs de colline, d'administrateurs communaux et des agents de la Police Nationale. L'article 33 du code électoral en son alinéa 2 a été violé.

Nous pouvons citer le cas de la Commune de NYANZA LAC où le Commissaire GAHITIRA en compagnie du député Révérien NDIKURIYO ont donné l'ordre de faire entrer toutes les urnes pour qu'ils puissent les échanger avec d'autres urnes préétablis.

7. Responsabilités de la Communauté Internationale.

Le Burundi se trouve dans une phase post-conflit au cours de laquelle plusieurs programmes et orientations issus des Accords de Paix signés au Burundi doivent être mis en exécution, sous une large supervision de la Communauté Internationale.

La mise en application et le suivi du programme de Consolidation de la paix ne peuvent en aucun cas se concevoir sans une implication forte de la Communauté Internationale. Malheureusement, depuis la mise en place des Institutions actuelles issues des élections de 2005, il a été observé des comportements préjudiciables de la part de la communauté internationale, notamment les suivants :

1. Quand le pouvoir du CNDD-FDD issu des élections a commencé à harceler les diplomates qui exigeaient que les Accords signés et la Constitution soient respectés lors de la mise en place des Institutions, quand le CNDD-FDD se débarrassait de certains diplomates comme la Représentante du Secrétaire Général des Nations Unies, Madame Carolyn MacAskie, la Communauté Internationale a gardé le profil bas. Cela a

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

encouragé le pouvoir en place à persévérer dans les violations de la loi et des règles de bonne gouvernance démocratique.

2. Quand le Président NKURUNZIZA a formé un Gouvernement qui ne respectait pas les Accords et la Constitution, la Communauté Internationale est resté compréhensive envers le pouvoir en place.

3. Quand les agents de l'armée et de la police ont commis des massacres dans la province de MUYINGA et à KINAMA, la Communauté Internationale s'est rendue sur place pour constater les dégâts, mais a gardé le profil bas.

4. Quand le pouvoir en place a entrepris de détourner à grande échelle les biens de l'Etat, la Communauté Internationale s'en est rendu compte, a essayé de demander des comptes dans un premier temps, notamment dans l'affaire de l'avion Falcon 50, mais a fini par s'en accommoder.

5. Quand le pouvoir actuel a chassé illégalement 22 députés de l'Assemblée nationale afin de rendre inopérante l'opposition parlementaire, la Communauté Internationale a reçu des rapports d'experts indépendants faisant état de cette grave violation, mais elle a avalisé ce qui ressemblait à un véritable « Coup d'Etat » parlementaire.

6. Quand l'ancien Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies, l'Ambassadeur Youssef Mahmoud, a commencé à envoyer des rapports qui informaient sur les violations qui se commettaient au Burundi pendant la période de préparation des élections, il s'est fait chassé par le pouvoir en place, et la Communauté Internationale a gardé le profil bas.

7. Quand la Représentante de Human Rights Watch, Madame Neela Goshal a rapporté les graves violations qui se commettaient au Burundi pendant les préparatifs des élections, elle s'est fait chassée par le pouvoir en place, et la Communauté Internationale a gardé le profil bas.

8. Quand les Partis d'opposition ont dénoncé les violations commises avant et pendant les élections, la Communauté Internationale a fait semblant qu'elle n'avait rien vu et a même soutenu la thèse que tout le processus s'était bien déroulé.

Compte tenu de tout ce qui précède, l'on peut affirmer que tous ces comportements de négligence et de complicité passive ont contribué à ce que le pouvoir en place se conforte davantage dans la violation massive et continue des lois et règles de bonne gouvernance démocratique et économique, et partant, la violation des lois et règles du processus électoral.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

8. Des scénarii dans le processus électoral actuel

Suite à la crise politique actuelle consécutive au profond conflit électoral soulevé par l'ADC-IKIBIRI, il importe que des solutions alternatives soient envisagées pour que le processus de paix et le processus électoral puisse continuer dans des voies acceptables par tous les partenaires.

En violant la Constitution de la République du Burundi notamment en ses articles 95,102 et 105 ainsi que le code électoral en ses articles 2, 36, 39, 43, 55, 61, 62, 63, 70, 71, 92, 222, 225, 229, 227, 231... la CENI a étalé suffisamment ses défaillances et surtout sa complicité dans le holdup électoral du 24 mai dernier. Têtue qu'elle est, la CENI maintient sa position d'entraîner le Burundi vers une crise sociopolitique voire institutionnelle qu'elle pouvait pourtant nous éviter si ses membres étaient animés d'un esprit patriotique.

L'analyse de cette situation d'impasse que vit notre pays nous a poussés à dégager les scénarii susceptibles d'enfoncer ou de sauver le Burundi.

1^{er} Scénario : Le statu quo

La CENI et le Parti au pouvoir veulent continuer les élections sans aucune autre forme de modification du processus, avec un seul candidat pour les présidentielles. Pour les législatives, la CENI et le parti au pouvoir encourageront d'autres parties minoritaires coalisés avec le CNDD-FDD pour sauver la face, quitte à leur réserver des « récompenses ou compensations » après les élections pour leur « utile collaboration ».

Ce scénario qui semble être l'orientation actuelle du parti au pouvoir et de la CENI n'a aucun avantage pour la nation burundaise, elle ne présente que des inconvénients dont les principaux sont les suivants :

* Ce scénario est porteur de graves divisions dans la population burundaise, pour le Burundi, synonyme et précurseur de graves conflits sociopolitiques, dans un pays qui était déjà fragile. En effet, il sera facile de distinguer qui a voté pour le candidat ou pas. Ou alors, les gens iront voter par force pour essayer de se protéger contre leurs voisins qui les menacent.

* Le code électoral actuel dont se sert la CENI ne prévoit pas d'élections présidentielles au suffrage universel direct avec un seul candidat. Le titre III du code électoral prévoit seulement le scénario de plusieurs candidats.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

* La CENI n'a donc pas d'outil légal pour organiser ce genre d'élections. L'article 105 de la Constitution stipule que tout processus électoral doit être prévu par la loi. Si un cas imprévu se présente, il faut absolument amender la loi.

Les arrangements que fait la CENI pour organiser les élections présidentielles du 28 juin 2010 sont faits en violation flagrante du Code électoral.

Le scénario du statu quo est d'abord illégal et très dangereux sur tous les plans. On aurait un Président qui n'est reconnu que par un seul parti, et donc par seulement une partie de la population.

En effet, il n'aura pas gagné une compétition électorale mais seulement reconduit par de prétendues élections illégales et contestées par une grande partie de partenaires politiques C'est contre tout l'esprit de la Constitution, contre toute l'essence même de l'Unité nationale. Ce scénario est à rejeter.

2^{ème} Scénario : La reprise du processus électoral

Les partenaires politiques s'asseyent ensemble autour d'une table pour un dialogue qui aboutirait sur un consensus de reprise du processus.

- * Reprendre le fichier électoral pour élaguer les nombreuses tricheries et erreurs y contenues ;
- * Réajuster, en conséquence, l'identification des électeurs au niveau des cartes d'électeurs ;
- * Réajuster les règles de la campagne et des élections contenues dans le code électoral ;
- * Amender le code électoral en y insérant des amendements à apporter au code électoral, en y insérant des directives relatives au règlement des contentieux électoraux.
- * Reporter les élections présidentielles et combiner les élections législatives et communales.

Ce scénario présente très peu d'inconvénients qu'il est même inutile de les relever. En voici plutôt les avantages :

- * Tout le peuple burundais y trouve son intérêt. Les solutions négociées et convenues par tout le monde sont toujours les meilleures ;

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

* Le processus de consolidation de la paix et de réconciliation nationale est préservé ;

* Les divisions sociales sont évitées.

Ce scénario est le seul valable, efficace et peu coûteux. Il préserve l'essentiel, à savoir, la légalité et la légitimité constitutionnelle ainsi que l'unité nationale. En combinant certains scrutins, les délais électoraux prévus ne seront pas dépassés et les fonds alloués aux élections suffiront pour l'organisation de tous les scrutins malgré les dépenses déjà effectuées.

9. Conclusion et recommandations

Les faits survenus pendant les préparatifs, l'organisation du scrutin communal et même après le vote, sont d'une gravité telle que ces élections ne peuvent en aucun cas être validées. En plus, ils sont susceptibles de provoquer une crise sociale profonde pouvant faire retourner le pays dans les longs conflits sociaux qui ont endeuillé le pays durant plusieurs décennies, remettant ainsi en cause le processus de consolidation de la paix en cours. Si l'on n'y prend pas garde, il y a risque de provoquer une nouvelle catastrophe humanitaire qui peut perturber la paix et la sécurité dans la sous région.

Les Partis politiques signataires du présent Mémoire exigent :

- L'annulation des résultats du scrutin du 24 mai 2010 ;
- La mise en place d'une nouvelle CENI paritaire majorité/opposition
- La mise en place, avec le concours des Nations Unies, d'un cadre de dialogue entre les parties en conflits en vue de discuter sur les modalités pratiques de corrections des irrégularités et des violations graves de la loi électorale permettant l'organisation de nouvelles élections communales et la poursuite du processus électoral en cours.

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU*, *UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

- L'Informatisation du fichier électoral qui octroie un numéro unique d'identification électorale à chaque électeur, la mention des ascendants de l'électeur ; la numérotation des urnes et leur localisation exacte ;
- La composition paritaire majorité/opposition des préposés aux bureaux de vote ;
- La mise en place d'une police et une juridiction spécialement formées et dédiées aux élections, dépendant de la CENI et dotées de démembrements locaux ;
- Le libre accès de tous les partis aux médias publics ;
- L'Interdiction stricte de l'usage des moyens de l'Etat pour des campagnes électorales ;
- Le financement équitable des partis lors des campagnes électorales en provisionnant chaque année une partie des fonds nécessaires ; contrôler l'origine et plafonner le niveau des fonds de campagne ;
- La séparation stricte des biens du parti au pouvoir et des biens de l'Etat, avant et pendant la campagne électorale ;
- L'utilisation des bulletins de vote avec des filigranes, l'ancre véritablement indélébile et les isolements garantissant le secret de vote ;
- La prise en charge des mandataires politiques conformément à l'article 43 du code électoral ;
- La remise à qui de droit des procès verbaux dûment signés par tous les mandataires politiques ;
- L'interdiction formelle de la corruption et l'achat des consciences ;
- L'uniformisation de la disposition des membres des bureaux de vote et des mandataires ;
- La remise des lettres d'accréditation des mandataires politiques au moins deux jours avant le jour du vote
- L'usage du bulletin unique et suppression de la grande urne à enveloppe noire ;
- La publication des noms des membres des bureaux de vote au moins une semaine avant ;
- L'amendement de certaines dispositions du code électoral ;
- Un audit international et indépendant sur tout le processus électoral ;

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07

Nous lançons un appel vibrant à :

- ✓ La population burundaise et à nos militants en particulier de rester unis et sereins, de ne pas céder aux provocations jusqu'au dénouement de la crise ;
- ✓ La Communauté Internationale d'assumer ses responsabilités de garant et continuer à soutenir le peuple burundais pour que ce dernier ne soit pas à la merci d'un système politique pouvant l'asservir.

Pour les partis membres de l'ADC-IKIBIRI : ADR-Urunani rw'Imvugakuri, CDP, CNDD, FEDS-SANGIRA, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR, RADEBU, SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA.

Député Léonard NYANGOMA

Porte-parole de l'ADC-IKIBIRI

ADC-IKIBIRI : ADR-IMVUGAKURI, CDP, CNDD, FEDS, FNL, MSD, PARENA, PIT, PPDRR-ABAVANDIMWE, RADEBU,

SAHWANYA-FRODEBU, UPD-ZIGAMIBANGA

Adresse : ngevador@yahoo.fr Contacts : 79 85 58 07